

Le séminaire du Rint : vers l'harmonisation des pratiques terminologiques

Si l'on examine les statuts du Rint(1), on découvre que l'une des missions de ce réseau est de favoriser l'élaboration et la diffusion des terminologies en langue française, notamment dans les domaines de pointe. Par ailleurs, le Réseau se doit de contribuer au développement de la terminologie en tant que discipline et de promouvoir la formation des terminologues dans l'ensemble des pays ayant en commun l'usage du français. Vaste programme !

Cette ambition peut sembler d'autant plus utopique que la situation linguistique des États membres du Réseau et des partenaires éventuels, de même que la nature des problèmes qu'ils ont à résoudre, est très différente.

Cependant, la nécessité d'échanger les travaux terminologiques menés de part et d'autre et l'intérêt d'en publier les résultats dans une éventuelle collection internationale du Rint, rendent nécessaire l'harmonisation des pratiques méthodologiques. C'est ce qui a conduit le Rint à inscrire à son programme un séminaire sur les méthodes de travail en terminologie.

Le premier volet de ce séminaire s'est tenu à l'École internationale de Bordeaux, en collaboration avec l'Agence de coopération culturelle et technique, du 19 au 21 juin 1989. Il s'agissait d'une réunion de travail fermée à laquelle ont participé des experts de France, de Belgique, de Suisse, du Canada, du Québec, d'Haïti, de Côte-

d'Ivoire, du Bénin, de la République centrafricaine et du Zaïre.

Comme nous l'avions signalé dans le premier numéro de *Terminologies nouvelles*, il s'agissait d'abord de décrire les diverses pratiques afin de mettre en évidence les différences, mais surtout les points communs, de façon à pouvoir dégager ensuite une forme de consensus méthodologique ou, à tout le moins, des principes directeurs du travail terminologique pouvant être mis en œuvre dans les travaux des différentes équipes.

Au départ, l'idée d'une harmonisation des méthodes n'était pas évidente. Comme chacun le sait, les diverses pratiques de la terminologie ont été instaurées en fonction des besoins qu'elles visent à satisfaire.

Il y a d'abord les pratiques que l'on retrouve auprès des organismes de normalisation dont les travaux terminologiques visent à l'établissement de systèmes terminologiques normalisés, basés sur les systèmes de notions. Ce type de démarche a été organisé en théorie, notamment par l'école autrichienne, et commande une série de procédés bien connus.

Il y a ensuite les pratiques issues de la traduction qui s'appuient sur les travaux terminologiques interlinguistiques dans lesquels il s'agit d'établir des rapports d'équivalence entre des terminologies de langues différentes.

Il y a également des travaux descriptifs des terminologies et des langues de spécialité qui s'appuient

(1) Les statuts du Rint ont été reproduits dans le premier numéro de *Terminologies nouvelles*.

Le Rint

principalement sur la linguistique pour étudier, par exemple, les modes de formation des termes, le mode de signification de l'unité terminologique, etc., et dont le résultat est habituellement compilé selon les principes de la lexicographie.

Il y a enfin les travaux terminologiques de type aménagiste qui sont caractérisés par le fait que la démarche terminologique interventionniste s'inscrit dans un projet de planification linguistique et même de développement national.

Notons également le fait que, la terminologie étant plus un art qu'une science, il est possible d'observer des pratiques qui empruntent des éléments aux différentes démarches dont il vient d'être question.

Dans le cas du Rint, d'autres difficultés viennent s'ajouter. Non seulement peut-on observer des travaux relevant de méthodes différentes, mais de plus, la nature des langues traitées diffère. Les pays francophones du Nord travaillent sur une langue ayant de fortes traditions terminologiques et l'objectif premier est d'assurer la mise à jour des terminologies françaises en fonction des changements technologiques, administratifs ou culturels qui caractérisent ces sociétés.

Les pays du Sud cherchent plutôt à décrire et à développer leurs langues nationales. Les terminologues doivent en premier lieu se transformer en ethnolinguistes afin de décrire les systèmes terminologiques traditionnels et de les comparer au français (langue véhiculaire de référence). Ils doivent ensuite construire - parfois de toutes pièces - des terminologies pour désigner les notions appartenant à des domaines d'expérience nouveaux ou importés, le tout dans la cohérence du système linguistique propre à chacune des

langues traitées.

Comment, dans ces conditions, arriver au consensus méthodologique évoqué plus haut ? Avant tout par l'information réciproque.

Le premier volet du séminaire a donc été consacré à la description détaillée de la démarche terminologique de chacun. Pour mieux faire comprendre la raison d'être de tel ou tel élément de méthode, la description de chaque type de démarche a été précédée d'une présentation du contexte linguistique dans lequel elle s'insère.

Tant par l'ensemble des exposés que par les documents complémentaires qui ont été déposés, la crainte de l'impossibilité de trouver un certain nombre de points communs s'est estompée pour faire place non pas à un optimisme béat ou à une volonté de gommer les différences, mais à une volonté commune de définir les principes directeurs attendus.

À la suite de ce premier volet, un tableau de synthèse sera établi pour permettre la comparaison détaillée. Cette synthèse portera principalement sur les éléments suivants :

- Type de démarche ;
- Nature des données traitées ;
- Collecte des données ;
- Traitement des données ;
- Produits ;
- Exploitation des produits.

Cette synthèse sera soumise aux participants et servira de base au deuxième volet du séminaire qui se tiendra à Ottawa, en décembre 1989. L'objectif de ce deuxième volet sera l'établissement de principes méthodologiques fondamentaux et des exigences scientifiques minimales pour les travaux menés dans l'orbite du Rint.

Les exposés et les discussions du séminaire ont soulevé un grand intérêt chez l'ensemble des participants, la

formule adoptée pour le séminaire y étant pour quelque chose, puisqu'elle permettait de multiplier les échanges. On a pu constater par ailleurs que, malgré les travaux théoriques et méthodologiques menés ici ou là depuis de nombreuses années, malgré l'abondante documentation scientifique qui existe, de nombreux points de méthode mériteraient d'être étudiés davantage ou rajoutés.

L'un des objectifs du Rint étant de participer au développement de la terminologie et de travailler à la formation des terminologues, les membres du Comité d'orientation du Réseau ont souhaité, lors de leur réunion consécutive au séminaire, faire de cette activité de formation un élément permanent du plan d'action du Rint. Ce développement de la fonction formation serait d'un grand intérêt pour la mise en place d'équipes de terminologues compétents tant dans les pays du Nord que dans les pays du Sud qui souhaitent mettre à profit ces travaux dans leurs programmes d'aménagement linguistique. Cette perspective constitue par ailleurs la principale motivation des pays du Sud à se rallier au Rint.

Pour la poursuite des séminaires, les thèmes suivants ont été retenus en priorité : néologie et aménagement linguistique, terminologie et micro-informatisation, terminologie et transfert des connaissances.

*Louis-Jean Rousseau,
Office de la langue française,
Québec.*